

Le projet hydrolien du Golfe du Morbihan définitivement coulé ? – .

[Local Iola Local](#) 4 days ago

Le projet hydrolien du Golfe du Morbihan définitivement coulé ? – .



Des nuages définitivement sombres planent sur le projet d'installation de deux hydroliennes dans le Golfe du Morbihan. Le fabricant de ces turbines, dont les expérimentations auraient dû démarrer cette année, était Sabella. Mais l'entreprise quimperoise, qui exploitait déjà une hydrolienne à Ouessant (29), n'a pas pu résister à l'incertitude des marchés concernant ce mode de production d'énergie dont la filière peine à se construire en France. Placée en redressement judiciaire en octobre 2023, Sabella a été liquidée trois mois plus tard par le tribunal de commerce de Quimper. Entre-temps, Entech avait racheté une partie de ses actifs et repris son personnel. Sans toutefois s'intéresser à la partie production d'énergie de Sabella. La deuxième partie de ce qui ressemble désormais à une capillade économique et technologique aura lieu vendredi 26 avril à Quimper.

« Le projet est définitivement scellé »

Le même tribunal de commerce doit examiner le cas de Morbihan Hydro Energie (MHE), filiale de la Sabella et de la société d'économie mixte 56 Energies. Dans le projet Morbihan,

Sabella était responsable de l'ingénierie et de la réalisation des machines, MHE était chargé de mettre en musique localement l'installation des hydroliennes et leur production d'énergie, en lien avec les communautés.

MHE devrait théoriquement suivre le même chemin que Sabella et passer de la vie à la mort. « La Sabella a été le moteur de l'opération, donc l'hydroénergie du Morbihan devrait logiquement être liquidée à son tour », explique son président, Gérard Thépaut. Alors qu'en est-il du projet hydrolien dans le Golfe ? « Le projet est définitivement ruiné, à moins que d'autres opérateurs ne repartent de zéro, ce qui semble difficilement imaginable. L'immersion des hydroliennes, qui a marqué le début de trois années d'expérimentation, devait débiter en 2024. Tout ça tombe à l'eau », poursuit l'élus vannais.

Des appels toujours en cours

Cette nouvelle ne va pas pour déplaire à un grand nombre d'usagers du Golfe du Morbihan. Lors de l'enquête publique, de nombreux détracteurs se sont manifestés. Le commissaire enquêteur avait émis un avis défavorable au projet. Mais, contre toute attente, le préfet du Morbihan, Pascal Bolot, n'a pas suivi ses conseils et a autorisé l'expérimentation par arrêté. Restent les deux recours déposés par des associations de défense de l'environnement et des usagers du Golfe du Morbihan. Ils poursuivent leur parcours, même si, désormais, l'intérêt de leur action en justice paraît bien secondaire.

UPPM revue de presse